






# AZIMUT

## La validation de mes acquis, parce que je le vau**x** bien

Table ronde du Samedi 22 Janvier 2011 de 10h30 à 11h30

	<b>Mme Céline LE DAIN</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Conseillère d'orientation psychologue</li><li>CIO de Carhaix</li></ul>
	<b>Mr André LEMEUR</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Conseiller</li><li>Fongecif - Bretagne</li></ul>
	<b>Mme Agnès BENIS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Conseillère d'orientation psychologue - PICVAE</li><li>Cio de Brest</li></ul>
	<b>Mr Etienne MELLE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Témoïn VAE</li><li>Validation d'un diplôme d'ingénieur agro-alimentaire IFRIA</li></ul>
	<b>Mr BAGHIUS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Directeur de la formation d'ingénieur agro-alimentaire par alternance</li><li>IFRIA - UBO</li></ul>
	<b>Mme JEGOUIC</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Psychologue</li><li>Greta Brest</li></ul>
	<b>Mr.X</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Témoïn VAE</li><li>Validation d'un BTS maintenance industrielle et d'une LP maintenance Portuaire et Navale</li></ul>
	<b>Mme Stéphanie LUCOT</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Témoïn VAE</li><li>Validation d'un diplôme d'économie sociale et familiale</li></ul>

En annexe, retrouver un diaporama pour compléter cette table ronde

**SALON AZIMUT**  
**LES 20, 21 ET 22 JANVIER 2011**  
**PARC DES EXPOSITIONS DE PENFELD**

# AZIMUT

La conférence débute par la prise de parole d'un Témoin VAE, Mr Etienne MELLE



**Témoin VAE**

Mon parcours initial est un peu atypique, puisque j'ai arrêté mes études quelques mois avant le bac pour des raisons de santé, familiales, sociales, enfin pour des milliers de raisons valables. Suite à cela, je suis rentré très rapidement dans un parcours précaire d'accès à l'emploi, de professionnalisation et de formation professionnalisant, qui s'oriente vers des diplômes de niveau 5 et 4 avec des brevets d'état.

C'était aussi un très bon moyen pour moi de rassembler mes idées, de les hiérarchiser et de les mettre en avant. Savoir si elles comptaient, et ce qu'on peut en retirer surtout. On n'aurait pas pu faire ce virage là si on n'avait pas eu nos enfants. Ce n'est pas que pour nous qu'on le fait.

On a fait également quelques rencontres qui nous ont donné confiance en nous, en moi, en particulier quelqu'un qui m'a donné envie de lire, et c'est en lisant que j'ai réussi à combattre une légère dyslexie. Et puis, à force de lecture, on a envie de lire, à force de savoir, on a envie de savoir d'autres choses, à poser des questions, à être curieux, et à se mettre à rédiger soi-même des documents, des rapports, des dossiers. C'est la confiance en soi. Si quelqu'un vient me voir pour s'orienter vers une validation des acquis, je vais lui dire « pose toi les bonnes questions, trouve ta motivation, sois déterminé, et fonce ! Ca vaut le coup ! ».

Quand on a un diplôme, sur le marché de l'emploi, on peut être à concurrence égale avec de jeunes diplômés, sauf que nous, on a 15 ans d'expérience, ça compte dans la balance. Et puis, ce diplôme nous octroie le choix de continuer les études ou de s'orienter vers une autre carrière. Même si on ne le fait pas, on a au moins le choix, c'est essentiel.



**Céline LE DAIN**

Bonjour, nous allons débiter cette table ronde sur la validation des acquis et de l'expérience, je vous remercie d'être tous présents. On fait souvent le constat que l'expérience apparaît insuffisante pour connaître des compétences, surtout en France. La certification reste a priori, pour le marché de l'emploi, la meilleure manière de faire reconnaître des compétences. Depuis la publication de 2 lois (juillet 1992 et 17 janvier 2002), l'obtention d'un diplôme est désormais possible sur la simple validation de l'expérience, sans être passé par un parcours de formation.

# AZIMUT

La loi reconnaît donc que l'activité professionnelle est productrice de connaissances et de compétences. On va regarder quelques chiffres : depuis 2002, environ 10 000 personnes ont transformé leur expérience en diplômes. Sur ces 10 000 personnes, 98 % étaient recevables lors du dépôt du dossier, pour un total de 94 % de validation. La validation des acquis est une procédure pour laquelle il faut répondre à certaines conditions, et passer devant un jury. Je vais laisser les invités se présenter.



**M. LEMEUR**

Bonjour, je suis Conseiller au FONGECIF Bretagne. Cet organisme a 2 missions principales : celle de financer les congés (validation des acquis, bilan de compétences, CIF...) des salariés du secteur privé, et être un lieu d'écoute et de conseil pour les salariés qui ont besoin d'être aidés dans leurs démarches, pour repérer certains projets professionnels.



**Mme BENIS**

Je suis conseillère d'orientation psychologue au CIO de Brest, qui est dans le cadre de la VAE, un Point Information Conseil (PIC). Dans le cadre de ce PIC, j'interviens pour aider les personnes à faire un choix de certification, et à les orienter ensuite vers les valideurs qui sont susceptibles de les intéresser.



**Etienne MELLE**

Après 15 années passées dans l'industrie agro-alimentaire, j'ai cherché à valider mon expérience professionnelle par un diplôme d'ingénieur agro-alimentaire.



**Mme JEGOUIC**

Je suis psychologue du travail au Greta de Bretagne Occidentale. J'interviens sur l'accompagnement des personnes en VAE, du CAP au BTS.



**M. BAGHIOUS**

Je suis directeur de la formation d'ingénieur par apprentissage entre l'Université de Bretagne Occidentale et l'Ifria Bretagne ? Je reçois dans un premier temps les candidats à ce diplôme afin d'examiner la recevabilité de leur dossier, avant de les orienter vers le Bureau REVA du service de formation continue, afin d'examiner la faisabilité de la demande des candidats.

# AZIMUT



**Témoign 1**

Bonjour, je suis là en tant que témoin aujourd'hui, parce que cette année j'ai pu valider un BTS maintenance industrielle et une licence professionnelle maintenance portuaire et navale.



**Mme LUCOT**

Bonjour, je suis là également en tant que témoin, car j'ai pu valider l'année dernière un diplôme de conseillère en économie sociale et familiale, qui m'a permis d'être reconnue au sein de l'association pour laquelle je travaille.



**Céline LE DAIN**

Merci. J'invite toutes les personnes présentes dans la salle à intervenir pour poser des questions ou faire part de leur expérience de la validation des acquis. Alors, pourquoi décide-t-on de se lancer dans cette démarche de validation des acquis et de l'expérience ? C'est beaucoup aux témoins que je vais m'adresser aujourd'hui, puisqu'on a la chance de les avoir avec nous.



**Mme LUCOT**

J'ai eu envie de faire cette démarche de VAE pour être reconnue au sein de mon association. Concrètement, je faisais quotidiennement le même travail que mes collègues, mais je n'avais pas la même reconnaissance, notamment financière à la fin du mois, donc c'était une des motivations. Mais c'était aussi une revanche pour moi, qui ai vécu un échec dans mes études universitaires, et j'avais envie de me prouver à moi-même que j'étais capable de réussir à acquérir ce diplôme.



**Témoign 1**

En ce qui me concerne, ma première motivation a été financière, parce que, dans mon entreprise, il n'y a que 2 sortes de niveaux qui sont reconnus, c'est-à-dire bac + 2 et bac + 5, donc ma première démarche a été d'obtenir un BTS, et comme ma démarche est toujours d'accéder à des emplois et des responsabilités de niveau bac + 5, je suis passé ensuite en licence et mon avenir prochain est un master professionnel, afin d'obtenir un diplôme de niveau bac + 5 et d'accéder à des responsabilités de ce niveau-là.



**Etienne MELLE**

Dans mon cas, suite à une perte d'emploi, j'ai cherché à prendre un peu de recul par rapport à ma vie professionnelle et préserver mon employabilité. J'avais une bonne expérience professionnelle, mais avec un diplôme bac + 2, je n'étais pas suffisamment reconnu pour trouver un emploi à la hauteur de ce que je voulais. Il est donc apparu assez vite évident de passer un diplôme pour avoir une reconnaissance.

# AZIMUT



**Céline LE DAIN**

Merci. C'est vrai que ce qu'on voit au travers de vos témoignages, c'est que c'était surtout pour avoir une reconnaissance dans votre entreprise, parce que votre expérience, vos connaissances n'étaient pas suffisamment reconnues, surtout au niveau du salaire, alors que vous faisiez les mêmes tâches que des collègues qui étaient, eux, titulaires d'une certification. Monsieur LEMEUR, dans le cadre du FONGECIF, pouvez-vous nous expliquer un peu quelles sont les attentes des salariés que vous rencontrez ?



**M. LEMEUR**

Oui, on peut déjà se référer aux 3 témoignages précédents parce que, même si il y a des choses qui les rejoignent, c'est-à-dire l'idée d'une reconnaissance, partagée au niveau de l'entreprise, certaines choses sont distinctes. Il y a chez Monsieur une envie d'évoluer au niveau du management de son entreprise, et chez Monsieur une envie de retrouver du travail. En avez-vous retrouvé d'ailleurs, suite à ça ?



**Etienne MELLE**

Pour l'instant, non, mais j'ai consacré une année entière à la formation, puisque j'ai complété ma VAE avec un diplôme d'ingénieur grâce à un master en administration générale des entreprises, et j'ai fini toutes ces formations en octobre dernier.



**M. LEMEUR**

D'accord. Donc on voit que souvent, la VAE est un des outils qu'utilisent les personnes pour se remobiliser. Il arrive que ce soit un outil suffisant, c'est le cas de Madame, qui est reconnue au même niveau que ses collègues pour le métier qu'elle fait. Mais on voit aussi que ça permet aux gens d'évoluer professionnellement, de se créer davantage de mobilité, et également davantage de prise de confiance dans les futures recherches d'emploi. C'est ce qu'on retrouve au FONGECIF, dans les gens qu'on rencontre, on a souvent les mêmes stratégies.



**Céline LE DAIN**

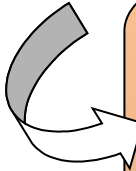
Merci. Je ne sais pas si Madame JEGOUIC veut ajouter quelque chose par rapport aux personnes qu'elle rencontre ?

# AZIMUT

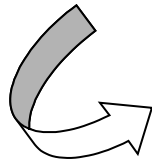


**Mme JEGOUIC**

Je pense que, globalement, la majorité des raisons pour lesquelles les personnes décident à un moment donné de faire une VAE, ont déjà été évoquées. Effectivement, ce sont des personnes qui nous disent que c'est d'abord une satisfaction personnelle, que l'objectif est pour elles de pouvoir exposer aux autres qu'ils ont des compétences et que ces compétences sont équivalentes à celles qu'une personne qui sort d'une formation diplômante.



On a également des personnes qui, comme Monsieur, sont demandeurs d'emploi, suite à un licenciement économique ou autre, et qui se rendent compte que dans la réalité économique du marché aujourd'hui, on ne trouve pas du travail de manière facile. Le diplôme est donc une condition sine qua non pour trouver un emploi aujourd'hui. Au Greta, c'est le type de public que nous avons, puisqu'en dehors de la VAE, on fait des accompagnements à l'insertion.



D'une manière générale, les gens qui font cette VAE ressortent avec des éléments très positifs, tant d'un point de vue personnel, que d'une évolution possible dans l'entreprise, d'une mutation professionnelle, d'un changement d'orientation, et aussi en termes de salaire.



**Céline LE DAIN**

Au niveau des démarches, comment est-ce que vous vous y êtes pris ? Je m'adresse encore aux témoins. Auprès de qui avez-vous été chercher l'information ? Pouvez-vous nous expliquer un peu ce démarrage ?



**Mme LUCOT**

Tout d'abord je suis allée au CIO, ensuite j'ai contacté un lycée qui pouvait me renseigner sur le diplôme de conseillère, puis j'ai pris contact avec le Greta pour tout ce qui est accompagnement de la VAE.



**Témoign 1**

Pour moi, c'est le bouche à oreille qui a fonctionné. Je suis allé frapper à la porte du Greta qui a su m'expliquer ce qu'il fallait faire. Puis, pour le deuxième diplôme, je suis allé au CIO, car mon objectif étant d'accéder au master pro, il fallait passer par une licence, et les seules personnes capables de me guider étaient au CIO, c'est auprès d'eux que j'ai pu trouver des réponses.

# AZIMUT



**Etienne MELLE**

Pour moi, j'ai pris contact avec une personne de l'APECITA qui m'a confirmé que, pour mettre en adéquation mon expérience professionnelle et mon employabilité, il fallait la valider par un diplôme. Je me suis dirigé vers un diplôme de l'Ifria, car je connaissais particulièrement cette formation, ayant eu un stagiaire de cette formation.



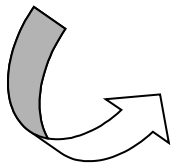
**Céline LE DAIN**

Agnès, peut-être pouvez-vous nous expliquer un peu ce qu'est un Point Information Conseil et à quel moment intervient ce PIC ?

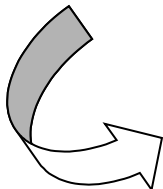


**Mme BENIS**

Alors le conseiller du PIC va intervenir en amont de la procédure de la VAE. Les personnes qui viennent au CIO, soit ont une idée précise de la VAE, soit ont besoin d'une information. Mon travail va donc consister à les informer dans un premier temps sur la VAE, le dispositif, les procédures, puis ensuite les aider à reprendre les activités professionnelles qui pourraient, au regard de leur objectif, permettre d'accéder à une VAE.



Une réflexion sur l'expérience de la personne et son objectif est très importante, et il est nécessaire de connaître ses motivations qui l'amènent à envisager une VAE. Ces questions permettent de savoir si la VAE correspond aux objectifs de la personne. Si les expériences de ces personnes correspondent à un ou plusieurs diplômes, j'informe ces personnes sur ces certifications, et les oriente si besoin vers les certificateurs qui pourront les renseigner.



Je leur explique, pour la ou les certifications repérées, toutes les démarches qu'il faudra suivre, toutes les étapes, la recevabilité, l'accompagnement, le passage devant un jury, puis les éventuelles étapes, si besoin, jusqu'à l'obtention totale de la validation. Les personnes vont faire un choix et se lancer ou pas dans la VAE au regard de toutes ces informations, et je leur fournis les premiers contacts pour démarrer cette VAE.



**Céline le DAIN**

Quelle est la durée d'un premier entretien comme ça ?

# AZIMUT



**Mme BENIS**

Les entretiens VAE durent à peu près 1h30, et il m'arrive éventuellement de revoir les personnes, si dans un premier temps, on est juste dans l'évaluation d'un projet.



**Céline le DAIN**

D'accord. Alors, est-ce que dans l'enseignement supérieur ça se passe de la même manière, est-ce qu'il y a un autre circuit ?



**M. BAGHIOUS**

Dans le cadre d'un partenariat entre l'UBO et l'Ifria, dans un premier temps, les candidats nous contactent en nous envoyant la fiche projet et un CV, soit directement à la formation, soit au bureau REVA. Ensuite, je les reçois dans un premier temps pour la recevabilité. Une fois que je donne cet avis de recevabilité, ils se retournent vers le bureau REVA qui s'occupe de l'accompagnement de ces candidats de l'accueil jusqu'à l'aboutissement, c'est-à-dire la réalisation des dossiers. Une fois que le dossier est réalisé, on m'informe de former un jury, formé d'industriels et d'universitaires afin de valider en totalité ou de manière partielle, le diplôme.



**Céline LE DAIN**

Donc, dans la procédure de validation des acquis, les candidats vont en fait avoir 2 dossiers : le livret 1, qui va permettre de savoir si la demande est recevable, et le livret 2. Au niveau des certifications accessibles par la VAE, ces certifications doivent être inscrites au répertoire national des certifications professionnelles. Alors, comment s'est fait ce choix de certification ?



**Mme LUCOT**

Personnellement, ça n'a pas été simple, j'ai changé 2 ou 3 fois de diplôme, donc mon choix s'est fait progressivement. Je me suis inspirée de mon expérience. J'ai donc d'abord choisi un diplôme d'animatrice socioculturelle, un DUT, qui n'a pas pu se faire, je suis donc partie sur BTS ESF, mais qui était a priori trop technique par rapport à mon expérience professionnelle. J'ai fini par faire un diplôme d'état de conseillère ESF, beaucoup plus en lien avec ma pratique, mes connaissances, mes savoir-faire professionnels.



# AZIMUT



**Témoign 1**

En ce qui me concerne, ça a été beaucoup plus simple, puisque je me suis basé sur ma formation initiale de mécanicien, ensuite parce que je suis tuteur d'apprentis en bac pro, licence, BTS, donc, de part mon métier actuel et mes expériences passées, ça s'est inscrit facilement.



**Etienne MELLE**

Dans mon cas, ça a été facile aussi puisque j'ai été le tuteur d'un élève en école d'ingénieur pour une durée de 3 ans, ce qui m'a permis de suivre le programme de la formation. Ca a été une expérience très enrichissante.



**Céline LE DAIN**

Donc, ça vous a permis de comprendre que c'était le diplôme qui correspondait à votre expérience professionnelle.



**Témoign 1**

Voilà, tout à fait.



**Céline LE DAIN**

D'accord, donc nous allons maintenant parler du livret 2 (transcription, écriture des compétences). Il existe un accompagnement (a priori 56 % des candidats à la VAE ont été accompagnés). Cet accompagnement permet de décrypter son expérience. Qu'est-ce qui a été fait lors de votre accompagnement ?



**Mme LUCOT**

Le Greta de Brest m'a soutenue dans cet accompagnement, je pense que c'est primordial pour mener à bien un projet de VAE. L'accompagnement se compose de temps collectif et d'entretiens individuels, et ça permet d'avoir de bons conseils pour la rédaction et la réflexion sur sa propre pratique professionnelle. Je pense que, sans accompagnement, c'est très difficile d'aller jusqu'au bout de ce projet, et je suis convaincue que c'est essentiel.

# AZIMUT



## Témoign 1

J'ai la même réflexion. Sans eux, je ne sais pas comment j'y serais arrivé pour le BTS. J'ai pu comparer 2 types d'accompagnement : par le Greta pour le BTS, et par l'IUT pour la licence pro. Au Greta, j'avais un tuteur, j'étais accompagné, en licence, j'avais également un tuteur, mais j'étais finalement livré à moi-même. Si je n'avais pas eu l'expérience du BTS, je n'aurais pas pu réaliser la licence.



## Etienne MELLE

Dans mon cas, j'étais accompagné par le bureau REVA de Brest. L'accompagnement est vraiment indispensable. Ca permet de prendre du recul par rapport à sa connaissance, et permet de transformer ses connaissances en compétences, et de l'écrire petit à petit.



## Céline LE DAIN

Merci. Je vais maintenant m'adresser aux professionnels de l'accompagnement. Comment fait-on pour décrire une expérience ? On ne décrit pas l'ensemble de son expérience, il faut choisir des activités représentatives de ce qui est demandé dans la certification, surtout s'il y a un référentiel. Comment ça se passe ?



## Mme JEGOUIC

En ce qui concerne la pratique du Greta, un choix a été fait de faire appel au cours de l'accompagnement, à ce qu'on appelle un expert. Un expert qui est à la fois un professionnel du métier, et à la fois un professionnel de l'enseignement, et donc du diplôme et du référentiel. En tant qu'accompagnateurs VAE, on accompagne la personne tout au long de l'exploration de son parcours, c'est-à-dire pour bien mettre en valeur les différentes expériences qu'ils ont pu avoir au cours de leur emploi, ensuite on fait appel à un expert qui va déterminer les activités les plus pertinentes au vu de la fois de leur expérience professionnelle, et du diplôme qu'ils visent. L'objectif étant d'avoir une adéquation la plus complète possible sans pour autant faire un copier-coller d'un diplôme : on ne valide pas un diplôme mais une expérience en vue d'obtenir un diplôme.



## Céline LE DAIN

Etre accompagnateur, ce n'est pas simple, car il ne faut pas faire « à la place », comme vous le disiez, ce sont les acquis du candidat. Comment faites-vous pour accompagner sans faire « à la place », pour vous détacher un peu ?

# AZIMUT



**Mme JEGOUIC**

On demande toujours aux personnes d'avancer sur la rédaction entre 2 rendez-vous. Nous sommes là en support, en relecture, mais en aucun cas on ne rédige pour les gens. Nous repositionnons les choses, corrigeons les tournures de phrases, et surtout rappelons aux gens les points essentielles qu'ils n'ont pas abordés. On ne fait que mettre le doigt sur les manques et les difficultés.



**Céline LE DAIN**

Existe-t-il un référentiel pour chaque certification ?



**M. BAGHIOUS**

En tout cas, nous n'avons pas connaissance de tous les référentiels qui existent. On arrive à se procurer facilement les référentiels de l'Education Nationale, parce que beaucoup sont en téléchargement libre, mais on a beaucoup plus de difficultés à repérer les référentiels de l'enseignement supérieur. Par contre, nous avons assez de facilités aussi à nous procurer les référentiels du Ministère du travail.



**Céline LE DAIN**

Les témoins, avez-vous utilisé ces référentiels ?



**Témoïn 1**

Oui, en téléchargeant le référentiel du BTS maintenance industrielle. Ca a été très facile, car à la fin du référentiel, il y a tous les modules à valider, il n'y a donc pas de souci pour rédiger son livret 2. La licence professionnelle m'a été délivrée par l'IUT, j'ai eu les modules à valider dès l'acceptation de mon dossier. Je me suis aligné dessus pour écrire mon livret.



**Céline LE DAIN**

Le référentiel est un outil pour la validation des acquis, mais il est fait pour les enseignants, pour construire leurs cours. Comment l'utilise-t-on en validation des acquis ?

# AZIMUT



**Témoign 1**

En fait, sur le référentiel dont je me suis servi, il y a des fiches par module, qui récapitulent « être capable de... », « Savoir faire... », Toutes les connaissances à valider.



**M. BAGHIOUS**

D'après ce que dit mon voisin, il fait référence à ce qu'on appelle les fiches IUE, qui décrivent les compétences, les pré-requis, le contenu du programme... Il faut une habilitation spécifique pour délivrer un diplôme d'ingénieur par le biais de la VAE. C'est alors la commission des titres qui exige d'un organisme de formation la rédaction d'un référentiel de compétences beaucoup plus clair. Il faut savoir que les fiches RNCP sur internet ont pris beaucoup de retard, nos candidats ne trouveront donc pas certaines fiches sur le site du RNCP.



**Céline LE DAIN**

Les RNCP est le Répertoire National des Certifications Professionnelles, un répertoire où on trouve, normalement, quand tout est à jour, toutes les certifications validables en VAE. Madame JEGOUIC, par rapport aux référentiels, comment on utilise ces référentiels, quand on est un candidat lambda ?



**Mme JEGOUIC**

C'est vrai que tous les référentiels ne sont pas complets de la même manière. Certains sont plus succins que d'autres. D'une manière générale, il faut savoir qu'on y trouve 2 principales parties : le référentiel de certification, qui permet, d'un point de vue scolaire, de valider l'obtention d'un diplôme, et le référentiel d'activité professionnelle, qui permet au candidat que nous accompagnons de regarder quelles sont les conditions qui correspondent au diplôme. La difficulté pour quelqu'un qui fait une VAE, c'est de valider le même diplôme ou le même titre que ceux qui sont à l'école. Sauf que ceux qui sont à l'école ont des cours de français, de maths et autres, et doivent, au cours de leur année, passer des examens pour valider ces matières. En VAE, on doit valider la même chose, sous la forme d'une expérience. Il faut donc prouver que l'on a les mêmes connaissances.



**Céline LE DAIN**

Comment peut-on glisser les maths, l'histoire-géo, dans le dossier de validation ?

# AZIMUT



**Mme JEGOUIC**

Quelqu'un qui va valider un diplôme dans le commerce va pouvoir dire qu'il a eu des contacts réguliers avec des clients étrangers, par exemple, pour prouver qu'il a une bonne connaissance de telle ou telle langue. Quelqu'un qui valide un BTS en maintenance industrielle, va pouvoir dire qu'il a des connaissances en maths, grâce à des calculs de cotes à faire, qu'il lit des notices en langues étrangères.



**Céline LE DAIN**

Ca veut dire que dans le dossier on peut rajouter des pièces qui prouvent ces connaissances ?



**Mme JEGOUIC**

On peut tout à fait ajouter des annexes. Il y a surtout une partie avec une question en particulier qui demande si on a des connaissances en lien avec cette activité, qui permet de développer ça au maximum et de rajouter en annexes des exemples de calculs faits, de géographie...



**Céline LE DAIN**

Je m'adresse aux témoins. Comment s'est passé ce travail d'écriture, qui permet de transformer cette expérience en quelque chose de plus intellectuel, littéraire ?



**Etienne MELLE**

Pour ma part, ça s'est assez bien passé, même si au départ ça a été assez laborieux, puisqu'il faut reprendre les expériences professionnelles les plus significatives, les décrire et ensuite s'extraire de cette expérience pour que ce soit intelligible pour tous. Il faut aussi faire apparaître petit à petit les expériences en relation avec le diplôme. Pour ça, l'accompagnement a été essentiel. Il est essentiel aussi de se faire relire pour vérifier les tournures.



**Mme LUCOT**

Personnellement l'écriture ne m'a pas posé trop de problème, puisque dans mon travail, je suis amenée régulièrement à rédiger des dossiers, des fiches. C'était un travail très prenant et enrichissant, mais il était important d'avoir des conseils pour l'améliorer.

# AZIMUT



**Témoign 1**

Me concernant, je dirais que c'est une gestation de 9 mois quasiment, beaucoup de travail assidu, entre 300 et 400 heures pour rédiger les dossiers, ça représente une dizaine d'heures par semaine, après le travail et la vie familiale. Ca veut dire qu'il y a des week-ends courts et des soirées pas forcément passionnantes.



**Céline LE DAIN**

Merci. Est-ce que ce travail d'écriture vous a transformé ? Est-ce que ça a changé quelque chose dans votre vie professionnelle ou dans votre vie en générale, votre manière de voir votre expérience ?



**Mme LUCOT**

Oui, c'est vraiment enrichissant de prendre du recul par rapport à sa pratique professionnelle, ça permet d'évoluer, de changer parfois certaines méthodes de travail, de les améliorer, j'ai beaucoup aimé écrire et réfléchir.



**Témoign 1**

On peut dire que c'est vraiment un travail sur soi, c'est se découvrir, comptabiliser toutes les petites expériences qu'on a accumulées au fil des ans. A l'issue du premier diplôme, j'ai éprouvé un grand vide, c'est un travail vraiment prenant, vraiment intéressant. Avoir fait ce travail sur soi permet vraiment de se projeter dans l'avenir et d'organiser sa vie professionnelle.



**M. BAGHIOUS**

Le travail d'écriture est toujours intéressant pour les personnes qui acceptent de l'entamer et sont en mesure de l'entamer. Il faut reconnaître que ce travail d'écriture qui est demandé, qui paraît assez lourd, peut aussi être un frein. Je suis persuadé que beaucoup de gens qui pourraient faire une VAE et qui n'en font pas, se freinent à cause de leur manque de confiance sur leurs travaux d'écriture. Je pense que c'est également une cause d'abandon en cours de VAE. Je pense que nous allons être amenés à proposer des solutions pour accompagner ces personnes différemment, afin que ces personnes abordent la VAE avec plus de confiance. Nous verrons aussi que d'autres diplômés accordent moins d'importance au travail écrit et plus à l'expérience professionnelle, ce qui peut être une alternative pour pas mal de personnes.

**Mme JEGOUIC**

# AZIMUT



J'ai aussi le souvenir d'une personne qui voulait valider des compétences acquises à l'étranger, et se trouvait bloquée par ce travail d'écriture. Elle a envisagé dans un premier temps de se faire accompagner par un organisme qu'on appelle atelier de savoirs fondamentaux, et, en parallèle, de suivre un accompagnement classique au Greta.



**Céline LE DAIN**

L'accompagnement, c'est une dizaine d'heures je crois, mais ça représente énormément d'heures pour le candidat, entre ces 10 heures où il est avec une personne qui l'accompagne. Y a-t-il des prises en charge possibles pour l'accompagnement, tout le monde y a-t-il droit ?



**M. BAGHIUS**

Le droit à l'accompagnement est acté dans la loi sur le congé de validation des acquis. Les financements sont donc assez souvent au rendez-vous, sauf pour certains fonctionnaires.



**Céline LE DAIN**

Le travail d'écriture se termine à un moment et le dossier doit être finalisé. On envoie le dossier au bureau (REVA ou autre), afin qu'il soit lu par des personnes qui constitueront un jury. Le jury doit ensuite vérifier que l'expérience du dossier correspond bien à celle du candidat. Comment avez-vous vécu ce passage devant le jury ?



**Mme LUCOT**

J'avoue que c'était un peu stressant, je me suis retrouvée devant un jury de 6 personnes, dont 5 professeurs et une professionnelle. Dans un premier temps, j'ai présenté mon dossier, j'ai présenté mon parcours professionnel. Ensuite, pendant 45 minutes, c'était un échange entre le jury et moi, sur tout ce que j'avais écrit dans mon dossier.

# AZIMUT



**Céline LE DAIN**

Comment êtes-vous sortie de cet entretien ?



**Mme LUCOT**

Vidéo. C'était très prenant, mais intéressant.



**Témoign 1**

Pour la partie BTS, j'avais en face de moi 8 personnes, 7 professeurs et 1 professionnel. La présentation dure environ 15 à 20 minutes, ensuite c'est un échange qui pour moi a duré environ 1 heure. A l'issue, vous sortez vidé. Pour ma licence, ça a été différent, puisque mon dossier a été présenté par mon tuteur, sans moi. Pendant 10 à 15 minutes, il présente à l'assemblée mon dossier, c'est lui qui me vend, et ensuite j'arrive pour faire ma soutenance pendant 20 minutes, et pendant 1 heure, je réponds à leurs questions.



**Etienne MELLE**

Pour mon expérience, je dois dire qu'après avoir travaillé 6 mois sur le dossier, c'est une libération de pouvoir enfin le présenter. L'entretien s'est très bien passé.



**Céline LE DAIN**

Comment se passe l'entretien pour les membres du jury ? Sur quoi fondez-vous vos questions ? Comment utilisez-vous le référentiel et le dossier du candidat ?



**M. BAGHIOUS**

Les membres du jury ont connaissance du dossier quelques jours avant cet entretien. Notre jury est composé de 5 universitaires et 4 industriels. Les industriels connaissent la formation par leur implication dans la formation des apprentis. L'évaluation des connaissances que l'on peut extraire de ce dossier est faite par les universitaires. Les industriels sont importants dans certaines compétences. Les membres sont donc très complémentaires. On regarde également point par point la correspondance entre le dossier et le référentiel. Le jury peut faire des préconisations lors d'une validation partielle.



# AZIMUT



**Mme JEGOUIC**

Nous contactons toutes les personnes qui sont passées devant le jury afin de connaître leur résultat. Dans le cas d'une validation partielle, nous recevons les candidats afin de faire le point et réfléchir à la meilleure solution pour compléter la validation. La majorité des personnes valident totalement leurs acquis. Nous sommes aussi là pour alerter et accompagner les personnes qui risquent de ne pas tout valider.



**M. LEMEUR**

Le fait de valider partiellement un titre est une réussite. Trop souvent, la communication autour de la VAE, porte sur la validation totale, qui serait l'excellence, la validation partielle qui serait mitigée, et bien sûr l'échec, qui reste un échec. On doit transmettre un message comme quoi on valide ce qu'on sait faire. Si on ne sait pas tout faire, il n'y a pas de raison de tout valider. Comme l'Education Nationale sort des chiffres, comme quoi 90 % des personnes valident entièrement, les personnes qui valident partiellement se sentent dans une minorité et c'est lésant. On n'a pas ce regard là au niveau de l'enseignement supérieur, où la validation totale est de l'ordre de 35 %, la validation partielle est donc le lot quotidien. Il faut admettre que parfois, l'attitude du jury est un peu subjective. On a eu des membres du jury, les toutes premières années du dispositif, qui arrivaient pour « casser » le dispositif du VAE. Ce sont des échecs qui sont très lourds à supporter, à cause du sentiment d'injustice. Il y a aussi certaines validations qui sont accordées trop facilement.



**Mme JEGOUIC**

En aucun cas il ne faut amplifier et exagérer les compétences dans le premier livret, car le jury peut penser que la personne peut tenter le diplôme, alors que la personne ne pourra de toute façon pas valider ces acquis dans la réalité.



**M. LEMEUR**

On a eu quelques exemples de gens qui ont échoué à la VAE malgré leurs compétences, il faut rappeler que rien n'empêche ces personnes-là de se représenter devant un autre jury pour cette validation.

# AZIMUT



**M. BAGHIOUS**

Je voulais témoigner sur l'après jury, suite à des préconisations. Tout le travail qui précède le jury est un travail énorme. Aussi, quand ça aboutit à une validation partielle, le candidat peut être découragé, et l'employeur, lorsqu'il apprend ce résultat, peut refuser la poursuite de la VAE. Le contraire peut aussi arriver, et l'entreprise peut soutenir le candidat à poursuivre une formation.



**Mme JEGOUIC**

C'est pour ça qu'il est important, lors du choix de la certification, d'évoquer la possibilité d'une validation partielle, afin de pouvoir faire un choix en connaissance de cause.



**M. BAGHIOUS**

Il faut en effet être lucide sur les freins, notamment sur la mobilité, lorsque la certification se trouve éloignée du domicile, ou bien sur les éventuels problèmes de financement. La méconnaissance des droits des salariés est un problème.



**Céline LE DAIN**

Est-ce que les personnes du public ont des questions ou des témoignages à nous faire part ?



**Homme du public**

Bonjour, je voudrais revenir sur un chiffre qui a été donné tout à l'heure. Les 35 % qui ont été évoqués tout à l'heure concernent le passage devant le premier jury. Le processus VAE comprend également les préconisations et un retour devant le jury. Dans l'enseignement supérieur en université, chez nous, on a un taux de l'ordre de 95 à 97 %.



**Femme du public**

Bonjour, je voulais savoir s'il existe un stage spécifique par rapport à ce qu'on demande de faire dans la VAE, ou si ça se fait dans l'entreprise dans laquelle on travaille ?

# AZIMUT



**M. BAGHIOUS**

On a eu quelqu'un qui n'a pas validé entièrement son diplôme. Comme il travaille dans une petite entreprise, parmi les préconisations, on lui a conseillé de faire un projet industriel d'un certain nombre d'heures dans une entreprise autre que celle où il exerce, car on estime que l'entreprise dans laquelle il travaille n'a pas les moyens de lui offrir une réponse à ces préconisations.



**Femme du public**

Quand vous parlez de modules, j'imagine que le nombre est différent en fonction du titre ou du diplôme ?



**M. LEMEUR**

Ca dépend de comment sont découpées les certifications. Les diplômes sont découpés de manière différente selon le ministère. Il ne faut pas oublier qu'un certain nombre de diplômes peuvent être préparés grâce à l'enseignement à distance. La mobilité n'est alors plus un frein. Il n'est pas exact de dire que les référentiels ont été écrits uniquement pour les enseignants. Les référentiels, tels qu'ils sont conçus, au moins depuis 2002, sont faits au regard de l'enseignant, mais aussi de l'utilisateur et des compétences à acquérir.



**Céline LE DAIN**

On va conclure notre table ronde en laissant le dernier mot aux témoins, est-ce que vous voulez rajouter quelque chose, justement sur le changement qui est apparu dans votre vie après la validation des acquis ?



**Témoin 1**

Bien sûr, du vide il n'y en a plus, car il y a toujours un projet en ligne de mire. La nouvelle échéance, c'est l'inscription en master professionnel, j'ai trouvé un autre os à ronger, donc il n'y a plus de vide.

# AZIMUT



**Mme LUCOT**

Le fait d'avoir validé ce diplôme par le biais de la VAE m'a donné envie d'aller plus loin, et j'aspire à suivre une formation professionnelle. Je ne sais pas encore quoi, mais en tout cas, je me sens en confiance et j'ai envie d'aller plus loin.



**Etienne MELLE**

Dans mon cas le fait d'avoir obtenu le diplôme permet d'améliorer la confiance en soi. D'acter que les 15 années d'activité professionnelle ont été riches et peuvent permettre de continuer à alimenter une vie professionnelle active, et de se bâtir un avenir professionnel.



**Céline LE DAIN**

Je remercie nos professionnels et candidats qui ont bien voulu venir partager leurs expériences de la VAE. Je vous remercie aussi d'avoir écouté, d'avoir posé vos questions. Merci